



AUTORISATION DE SORTIE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018.

Mr/Mme :

Autorise :

Classe de :

A rentrer seul(e) à la maison

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
MIDI					
15h30 14h30 (vendredi)					

A rentrer accompagné(e) des personnes suivantes:

-
-
-
-
-

A midi, la carte de sortie sert uniquement à rentrer à la maison ou à rejoindre un membre de la famille.

Attention, une fois la grille franchie, l'enfant est sous la responsabilité de ses parents et n'est en aucun cas autorisé à revenir à l'école.

Signature:

.....